

Les statistiques sur le chômage indemnisé en 2011

4 avril 2011





- Les missions de l'Unédic, hier (jusqu'en 2008)
 - « Procéder à toutes études et recherches dans le domaine de l'emploi sur le plan national et international »,
 - (...),
 - « Consolider dans des fichiers nationaux automatisés l'ensemble des informations nominatives recueillies par les institutions du régime en exécution des missions qui leur ont été confiées à des fins de gestion, de statistiques ou de contrôle. »



Source : Statuts de l'Unédic juillet 2001

- Les missions de l'Unédic, aujourd'hui (depuis 2009)
 - L'Unédic assure désormais quatre missions :
 - « Prescrire et garantir les conditions de mise en œuvre de l'Assurance chômage et des dispositifs conventionnels associés, en application des décisions des Partenaires sociaux et des instances de l'Unédic »,
 - « Assurer la gestion financière de l'Assurance chômage, des dispositifs conventionnels associés, participer au financement de Pôle emploi et des opérateurs tout en garantissant l'autonomie de gestion de l'Unédic »,
 - « Produire les études, les analyses et les éléments d'information et d'aide à la décision nécessaires aux Partenaires sociaux et aux instances de l'Unédic »,
 - « Contrôler et auditer les conditions de mise en œuvre de l'Assurance chômage et des dispositifs conventionnels associés, en application des décisions des Partenaires sociaux et des instances de l'Unédic ».

A



- Unédic et statistiques du chômage indemnisé, aujourd'hui?
 - Une nouvelle direction d'études a été constituée à l'Unédic depuis 2010.
 - Dès aujourd'hui, la Direction Étude et Analyses de l' Unédic :
 - Assure les prévisions d'équilibre financier de l'assurance chômage (3 à 4 fois par an) depuis décembre 2010 (prochaine prévision avril 2011).
 - Produit mensuellement un tableau de bord disponible sur www.unedic.org (dossiers, paiements, bénéficiaires et rappel chiffres emploi chômage).
 - Produit à la demande des analyses pour alimenter les réunions du Bureau de l'Unédic
 - Accompagne les partenaires sociaux dans les négociations de la convention d'Assurance chômage en produisant chiffrages et simulations.





- Unédic et statistiques du chômage indemnisé, demain ?
 - L'Unédic développe sa fonction d'études et analyses du chômage indemnisé.
 - En 2011 et 2012 :
 - Un programme d'études 2011–2012 sera présenté en mai ou juin 2011 au Bureau de L'Unédic
 - L'Unédic apportera son support technique aux travaux du groupe de travail paritaire politique relatif au régime d'assurance chômage, dont la création a été décidée le 25 mars 2011 par les partenaires sociaux.
 - La construction de partenariats thématiques avec tout type d'entité (Organismes de la statistique publique, laboratoires de recherche économique, experts, ...) est envisagée afin d'étudier et/ou d'évaluer les dispositifs financés par l'assurance chômage.





- Mise à disposition de l'information via deux sites en construction
 - Site générique d'un niveau de lecture très accessible, il présentera sous forme didactique les informations de synthèses et d'actualité sur le chômage indemnisé, il s'adresserait en priorité aux :
 - Grand public,
 - Décideurs politiques et économiques,
 - Journalistes,
 - Investisseurs.
 - Site expert, d'un niveau de lecture plus avancé, il mettra en avant les expertises juridiques et statistiques de l'Unédic, il serait dédié en priorité aux :
 - Juristes,
 - •DRH,
 - Chercheurs,
 - Organismes de la statistique publique.













